

Les 50 ans du tourisme équestre

Édito

La première idée de l'aspirant cavalier est de parcourir la nature à cheval.

Que cette représentation évidente vienne des espaces américains, des cavaliers des steppes ou d'ailleurs, la motivation initiale est là. C'est donc cette aspiration profonde et naturelle que nous devons satisfaire.

Autrefois concentré sur la randonnée, le tourisme équestre d'aujourd'hui est divers. Ses horizons multiples, avec des options sportives, sont autant d'opportunités de proposer une offre variée, adaptée aux goûts de chacun.

Au fil des ans, à travers les structures chargées de son organisation et dont nous sommes dépositaires, le tourisme équestre a su se structurer, se professionnaliser, prendre une place privilégiée au sein du monde du cheval. Promenade, voyage, séjour, attelage, formation des cavaliers et des enseignants, le tourisme équestre a de nombreuses cordes à son arc.

Depuis son apparition à la fin des années 50, le tourisme équestre à la française ne cesse de faire école à travers l'Europe et une partie du monde. Son modèle original s'appuie sur le savoir-faire de la France en matière touristique et sur l'unicité de la filière des activités équestres regroupées au sein de la Fédération Française d'Équitation.

Pour conserver ce leadership, nous devons sans relâche améliorer notre offre touristique, la qualité et la diversité des prestations proposées, mais également renforcer les liaisons transfrontalières pour tous ceux qui font le choix de randonner en Europe.

Fiers de cet héritage propre à la France et du travail réalisé depuis 50 ans, cette édition est un hommage à l'ensemble des personnes qui ont et qui continuent d'œuvrer pour faire du tourisme équestre une pratique d'exception.

Que tous en soient vivement remerciés.

Le CNTE

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**
Le cheval



FFE



Sommaire

| | |
|---|------|
| Introduction | p.4 |
| L'émergence des loisirs | p.4 |
| De l'ANTE au CNTE | p.5 |
| Sans chemin, pas de randonnée | p.8 |
| De Cassini à IGN-Rando | p.9 |
| Le balisage équestre | p.10 |
| Hébergement de tourisme équestre | p.11 |
| Schémas National et Régional de Développement des Infrastructures | p.12 |
| Des rallyes à l'Équirando | p.13 |
| Formation du pratiquant au professionnel | p.16 |
| Bénévoles et Militants | p.17 |
| Du loisir à la compétition | p.18 |
| Promotion et développement du tourisme équestre | p.20 |
| Cheval sans frontière (FITE) | p.21 |
| Les congrès européens du tourisme équestre | p.22 |

Le tourisme équestre français: retour sur 50 ans d'Histoire

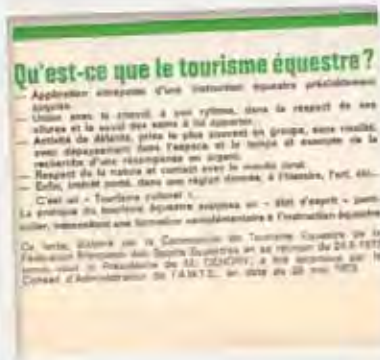
Cavaliers dispersés, cheminant lentement et concrets au vent, ils furent quelques uns à arpenter, au lendemain de la guerre, une campagne française originée par la mécanisation galopante. Dans les champs, la silhouette robuste et rassurante du cheval de trait a été transformée en carcasse mécanique et bruyante du fameux « petit gris », le tracteur américain du plan Marshall qui a mis au chômage technique la palette de travail millimétrée de l'agriculteur. A ces milliers de chevaux, quelques fidèles devenus invalides, s'ajoutent ceux de l'armée rejoignant la cavalerie pénible, désemparée, triste et outrée véhiculant tout terrain. Un affronton qui révolte et inspire des cavaliers au gré de grands espaces. Nostalgiques de cette symbiose entre l'homme et son ami le cheval et attachés à l'esprit de liberté que procurent les chevauchées hivernales et carnavalesques. Le cheval n'est plus un allié laborieux. Par l'initiative visionnaire de quelques promoteurs enthousiastes, on est d'abord dans la France des tulle herbues et des sentiers mozaïques. Il est devenu, il y a 50 ans, le compagnon de tout des précurseurs du tourisme équestre.



L'émergence des loisirs

Le lendemain de la guerre c'est aussi l'émergence des loisirs pour tous qui va favoriser le développement de nouvelles activités économiques, mais le tourisme équestre n'en est encore qu'à ses débuts. Les Français en quête d'espace, de nature, d'activité, de liberté, d'aventure commencent à renouer avec leur campagne de toujours pour retrouver l'odeur de l'herbe fraîche, de la terre humide de rosée, de l'air imprégné de l'exhalaison des pins ou la fragile silhouette des coquelicots qui ondula au bord du chemin. La vie citadine et la modernisation à tout prix a rayé de notre quotidien ces émotions. Quelques nostalgiques de la grande époque de la cavalerie militaire vont tout faire pour qu'elles resurgissent.

Ils récupèrent dans les entrepôts de l'armée sales, sacoches, fontes et fers bradés au même titre que nombre de chevaux devenus inutilisés. Et aux quatre coins de la France des cas isolés de randonneurs accomplissent des itinéraires qu'aucune structure n'encadre. Certes, les chemins qui quadrillent la campagne ne manquent pas. A ce moment, il reste sans doute encore un million de km de sentiers. Mais les métiers de la filière disparaissent. Les maréchaux-ferrants éteignent leur forge, les selliers-bourriers ne travaillent plus le cuir et les relais de poste ont transformé les écuries en garages. Malgré cette désagrégation du tissu équestre qui a ravagé la France pendant des siècles, Jean Bouët-Willaumez, Président de la section hippique du Touring Club de France, entreprend, en 1947, un périple de 600 km depuis Paris vers Mayenne et retour. Puis en 1952, c'est au tour de Christiane André, une jeune auvergnate de 25 ans de rallier Clermont-Ferrand aux Sables Marais de la Mer et d'en revenir avec six juments barbe arabe et son chien. Elle rencontrera en chemin un inconnu, Louis Chardon qui, pour l'heure, élève des bovins en Lozère. Il deviendra quelques années plus tard, le créateur des « Randonnées sauvages de l'Habitazelle ».



Henri Roque à cheval.



Cette cavalière, qui ne cessera d'œuvrer en faveur des sports équestres, s'est éteinte en janvier dernier. Elle a été la première à obtenir le titre de Maître-Randonneur, rarement attribué à une femme. Avec André Piquet, Henri Roque, et quelques autres, ils amorcent les bases du tourisme équestre en proposant des randonnées. Mais seul un public averti peut y souscrire : ce sont des itinéraires de plusieurs semaines avec de longues étapes sans confort.



Les cavaliers empruntent le matériel de l'armée pour assurer leur intendance.

Petit à petit, la nécessité de structurer l'activité se fait jour. Il s'agit de satisfaire les exigences d'un mouvement équestre balbutiant. Chacun y va de son initiative, mais c'est sans doute celle du fougueux provençal Henri Roque, à l'hiver 1961, qui est la pierre fondatrice de la renaissance du voyage à cheval. Il décide de rallier Eygalières (Bouches-du-Rhône), petit village des Alpes, à Paris, avec « Sahara », pour assister au premier Congrès du Cheval de Sport. Doué d'un sens inné de la communication, tribun consacré, Henri Roque donne une conférence de presse le 10 mars et interpelle Maurice Herzog, d'un théâtral : « Monsieur le ministre des Sports, la Provence vous salue. Je viens vous annoncer la renaissance du tourisme hippique ».

Son coup d'éclat aurait pu lui donner l'avantage sur les autres prétendants à la direction de ce nouveau mouvement sportif. D'autant qu'il organise du 13 au 15 août suivants, le premier Rallye National de Tourisme Équestre à Poignac (Haute-Loire). Une soixantaine de cavaliers et cavaliers s'y retrouvent. Ils seront près de 200, l'année suivante à Roanne, illustrant par là-même, l'importance de la demande d'une équitation de pleine nature, d'une équitation plaisir qui ne demande pas d'aptitudes physiques exceptionnelles.

De l'**ANTE**...

PLAISIRS EQUESTRES



Henri Roque est un organisateur efficace, mais son caractère impulsif le dessert et favorise l'émergence d'une personnalité plus mesurée. Sans tapage, Raymond Henry, homme de presse, propriétaire des éditions Crépin-Leblond et du mensuel « Plaisirs équestres », crée le 20 mars 1963, l'Association Nationale du Tourisme Équestre (ANTE), laquelle a pour objet de « grouper les amateurs de tourisme à cheval ». Il invite tous les acteurs intéressés à le rejoindre pour œuvrer à l'organisation de cette pratique. Cette initiative met un terme aux rivalités et plante le décor du Tourisme Équestre.

Dès l'année suivante, les premières structures régionales naissent en Provence-Languedoc et Rhône-Alpes. Il ne faudra que quelques années pour que la totalité du territoire national, départements ultra-marins compris, soit quadrillée par 24 Associations Régionales du Tourisme Équestre (ARTE), dont les actuels Comités Régionaux de Tourisme Équestre (CRTE) sont les héritiers.

La dynamique de l'Association et de ses animateurs suscite l'intérêt des pouvoirs publics qui lui accordent le statut très enviable d'association reconnue d'utilité publique, par décret du 9 juin 1971. A cette époque, l'attitude de la Fédération Française des Sports Équestres, à l'égard du tourisme à cheval, commence à évoluer favorablement. Mais ce n'est qu'à la faveur de l'évolution des instances officielles du monde de l'équitation, menant à la création de la Fédération Française d'Équitation, que le 25 avril 1987 l'ANTE intègre pleinement cette nouvelle entité.



M. Raymond Henry
Président de l'ANTE



C'est avec la naissance des premiers rallyes qu'est née la nécessité de se regrouper au sein d'une structure dédiée.

...au **CNTE**

Elle devient la Délégation Nationale au Tourisme Équestre (DNTE), l'un des trois piliers de la FFE, aux côtés de la Délégation Nationale aux Sports Équestres (DNSE) et de la Délégation Nationale à l'Équitation sur Pony (DNEP). Cet épisode entraîne la disparition du logo à l'étaillon noir historique, cabré sur la Rose des Vents. Un mariage de raison vécu par certains, comme la fin de la liberté que symbolise à leurs yeux l'équitation de pleine nature.

Sous la pression du ministère de la jeunesse et des sports, la FFE fait évoluer ses statuts en 2000. La DNSE et la DNEP fusionnent. Bien que partie intégrante de la FFE, seul le tourisme équestre conserve une entité juridique séparée et devient le Comité National de Tourisme Équestre (CNTE). Cette réforme marque, en fait, l'entrée du tourisme à cheval dans l'âge de la maturité avec d'autant plus de force qu'il connaît une croissance moyenne annuelle de 10% du nombre de ses licenciés.

Seule viendra ternir l'image d'un tourisme équestre en expansion une administration provisoire, nommée par ordonnance du tribunal de grande instance de Paris en novembre 2005 pour réformer ses statuts, suite à l'annulation de l'Assemblée Générale du 2 décembre 2004.

Dans un court mandat de seulement deux ans, après une longue période d'embroglios juridiques, les élus fédéraux en charge du tourisme se sont attachés à faire avancer le navire, lancer de nouveaux projets et organiser l'avenir dans l'ensemble des domaines de compétences. Ce n'est que le 25 juin 2009, avec l'élection de Bernard Pavie à la Présidence, que les forces vives du tourisme équestre se sont clairement exprimées et ont rendu au CNTE sa capacité d'entreprendre et de créer ainsi que sa légitimité avec un quorum requis, atteint dès le 1er tour.

LES PRÉSIDENTS DU TOURISME EQUESTRE

- 1963-1971 : Raymond Henry
- 1971-1977 : Jacques Gandy
- 1978-1981 : Pierre Murat-Labarthe
- 1981-1985 : Pierre Branque
- 1985-1989 : Jean-Claude Poyet
- 1994-2000 : Gérard Couraud
- 2000-2004 : Jacques Aguilant
- 2005 : Bernard Pavie
- Depuis 2009 : Bernard Pavie

En 50 ans, le tourisme équestre, fort de près d'un million de pratiquants et 68 000 licenciés, s'est imposé comme un acteur majeur du monde du cheval grâce aux actions mises en place par le CNTE dont la mission se résume en trois mots : Découvrir, Progresser, Participer.

Pour y parvenir, ses interventions suivent quatre lignes de forces qui répondent au souci constant d'assurer aux cavaliers d'un jour et aux plus chevronnés des prestations de qualité en toute sécurité ; à la nécessité d'informer les licenciés des grands événements et des pratiques du Tourisme Équestre ; à la mise en œuvre des moyens pour recenser, regrouper, structurer et protéger les sentiers, gîtes et relais d'étape indispensables à la randonnée équestre et à l'organisation des grands rendez-vous du Tourisme Équestre.

Sans chemin, pas de randonnée



Si le Rallye International de Tourisme Équestre (RITE), événement annuel, qui va devenir l'Équirando en 1987, mobilise l'essentiel de l'énergie des cadres de l'ANTE, émergent, parallèlement, les premières préoccupations de ses responsables et, prioritairement, celle de l'accessibilité aux chemins. Déjà les pionniers de Polignac ont constaté la difficulté de se frayer un chemin dans les campagnes françaises et ont, d'emblée, en toute logique, porté une attention particulière à ce problème. Faute d'entretien et de passages réguliers, victimes d'appropriations abusives ou du remembrement, nombre de voies ont disparu ou sont impraticables. Et sans chemin, pas de randonnée ! Un recensement des itinéraires accessibles aux équidés s'impose. Les Haras Nationaux, après s'être montrés un temps circonspects à l'égard de cette nouvelle « discipline », accordent leur soutien au mouvement, notamment sous l'impulsion, en 1971, d'Henry Blanc, leur Directeur Général. C'est d'eux que viendront les premières aides financières et un appui sans faille, jamais démenti. À noter qu'un des premiers présidents de l'ANTE sera Jacques Gendry, ancien Directeur Général des Haras Nationaux. Ces derniers invitent l'ANTE à travailler sur l'identification d'un réseau de chemins structuré sur l'ensemble du pays.

Un chantier titanesque si l'on considère que l'Hexagone recèle, en l'a vu, un million de kilomètres de chemins. Au fil des années quelques 80 000 km d'itinéraires vont être inventoriés par les structures décentralisées de l'ANTE, un travail déjà considérable, porté à son terme grâce à



Le président
Jacques Gendry

l'efficacité et au dévouement des bénévoles, sans lesquels le développement du tourisme équestre n'aurait pris l'ampleur qu'il a aujourd'hui.

C'est donc dans les années 70 que l'ANTE s'attaque à l'identification de ce patrimoine gigantesque et inestimable, autrefois indispensable à la vie rurale et dont une part importante aurait disparu sans l'intervention efficace des acteurs du tourisme équestre qui se sont inspirés du travail considérable réalisé par les randonneurs à pied. Malgré cela, on estime que chaque jour une vingtaine de km de sentiers ruraux disparaissent.



de Randonnée (FFRandonnée), mais aussi la Fédération Française de CycloTourisme (FFCT), ainsi que l'Office National des Forêts (ONF).

Au fil des années, des itinéraires historiques ont été identifiés et constituent aujourd'hui un réseau qui structure la pratique de l'équitation de pleine nature. La naissance de ces « routes » équestres, telles celles de Compostelle dès les années soixante ou du Beaujolais aux Cévennes (qui bénéficiera d'un document spécifique), inspire d'autres initiatives. - De la Méditerranée au Puy en Velay - ou - A cheval en Val-de-Loire - vont faire l'objet des premiers topoguides qui sont diffusés de la main à la main par les associations de cavaliers. La Route du Sel qui fête ses 30 ans cette année, la Route du Poisson, entre Boulogne et Paris, l'Équibreizh, le Jura du Grand Huit, la Drôme à cheval proposent des itinéraires bien tracés, mais valorisent aussi un patrimoine culturel et des richesses régionales en voie d'oubli. La demande est telle que des Comités Départementaux du Tourisme (CDT) ont pris l'initiative de favoriser la création de nouveaux itinéraires équestres. C'est un produit touristique demandé en même temps qu'une mise en valeur d'un patrimoine architectural, religieux ou paysan qui développe un agro-tourisme créateur de nouvelles ressources et porteur de valeurs en faveur de la préservation de l'environnement.

La gestion des sentiers de randonnée pour en assurer la pérennité mobilise l'énergie des associations locales en coopération avec les communes, les collectivités territoriales, aux côtés d'autres fédérations sportives concernées en tête desquelles la Fédération Française

De Cassini à IGN-Rando

Indispensable carte. C'est une grande tradition française puisque la cartographie remonte à 1700 lorsque Cassini fonde l'Association des Sciences et change les habitudes, les données, une carte du pays suffisamment précise pour servir de canevas aux grands travaux publics qu'il envisage de faire. De son ONF, l'armée

prend soin des réseaux topographiques à des fins militaires. L'essentiel du réseau de sentiers qui meurt la France a donc de longue date été rapporté sur des cartes, depuis celles de Cassini au XVIII^e à celles d'Etat Major au XIX^e et au XX^e. Un bon jour, les cartes de l'Institut Géographique National (IGN) annoncent de l'armée, pour la randonnée. La première série (appelée IGN-Rando) est basée notamment sur les données de l'IGN. Cette carte est aujourd'hui attachée à la carte papier, qui permet d'avoir une vue d'ensemble du territoire, mais le GPS et les smartphones ont aujourd'hui tenté à se substituer. Déformées, guères les forêts de pollution, de direction, de distance entre deux points, de durée estimée, sans oublier les points d'intérêt touristiques, les services ou les difficultés du terrain sont accessibles au regard grâce à des applications spécifiques comme Strava, Komoot, Trail, Osmos.

L'usage de ces nouvelles technologies n'a cependant pas encore remplacé aux archives la cartographie topographique en relief, précise ou disponible en ligne. Par ailleurs, de plus en plus de traces sont téléchargées sur GPS. Depuis août 2010, ce qu'il faut grâce au territoire français a pour objectif le recensement, par la FFE,

des informations concernant les chemins de randonnée répertoriés par les instances décentralisées. Une carte de France des itinéraires, disponible sur le site de la Fédération, représente l'ensemble de ces données. Depuis et déjà, une douzaine de CDT et plus de 60 COTE proposent de nombreuses cartes de randonnée.



Le balisage équestre



Si l'identification des chemins a été un premier pas, le marquage ou balisage a constitué la seconde étape indispensable pour aiguiller le randonneur sur le terrain. Dès 1973, l'ANTE dépose à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) la première marque de balisage : une croix et un fer à cheval orange en métal émaillé. Elle évolue ensuite en une flèche et un fer à cheval. Les randonneurs sans considération pour les autres, la prennent

en souvenir. Elle sera à terme remplacée par un point et un trait orange, déposés en 1995 par la DNTE. En 2002, le CNTE y ajoute trois nouvelles marques : les deux flèches directionnelles, une croix pour bannir les fausses routes et l'icône d'attelage, pratique qui voit ses adeptes croître. Complément de la carte et de la boussole, ce marquage identifie la randonnée à cheval sur les chemins autant pour le cavalier que pour les autres randonneurs. Son utilisation, telle que décrite dans la charte officielle, est soumise à déclaration auprès de la FFE - CNTE. Depuis le printemps 2011, un cursus de formation de baliseur équestre a été mis en place avec les conseils des techniciens et formateurs de la FFRF. Ouvert aux licenciés de plus de 18 ans, il est organisé en région par les CRTE et encadré par des formateurs experts en balisage afin d'instruire les candidats aux méthodes assurant un balisage efficace, propre et discret dans un souci permanent de préservation de l'environnement.



La formation de « formateur de baliseurs équestres » s'est ajoutée, la même année à la première. La formation des baliseurs est confiée aux organes déconcentrés de la FFE - CNTE qui se chargent d'organiser les sessions, tandis que celle des formateurs est du ressort de l'instance nationale, selon les besoins régionaux. On compte 29 formateurs et près de 200 baliseurs à travers l'hexagone issus des rangs de bénévoles.



Le balisage est un moyen de repérage sur le terrain utile pour le randonneur.

Hébergements de tourisme équestre



Dans les premières années d'itinérance, une botte de foin dans une grange ou le gîte chez un ami cavalier quand ce n'était pas à la belle étoile, blotti entre les jambes de son cheval, étaient la règle. Nos randonneurs acceptaient la vie à la dure sur le chemin. Mais qui dit structures dit organisation et l'ANTE mit rapidement à son ordre du jour d'inciter à la création d'un réseau d'hébergements adaptés, c'est-à-dire susceptibles de fournir gîte au cavalier et à sa monture. Dans les années 70, le maillage de petits hôtels et auberges de campagne est fourni, mais rares sont ceux susceptibles de prendre soin des chevaux. Dans les années 80, le développement du tourisme équestre et des autres sports de nature n'est pas suffisant pour soutenir l'activité de ces petits hébergements qui disparaissent été après été. Certes, c'est

l'époque du développement de l'agro-tourisme et du tourisme vert qui incitent des agriculteurs à compléter leur activité par un accueil à la ferme comme autant de relais étape appréciés des cavaliers. Se développent aussi les gîtes et chambres d'hôtes, mais tous ne disposent pas d'un pré ou d'une cour permettant le repos du cheval. A fortiori, lorsqu'il s'agit d'un groupe.



Gérard Cerraud, Président de la DNTE

Consciente des besoins cruciaux pour le développement de l'équitation tourisme et de loisir, la DNTE - présidée alors par Gérard Cerraud - plaide, dans un « Livre blanc du tourisme équestre » publié en 1993 pour que l'ANTE fasse « de la France un espace privilégié en Europe pour la pratique de l'équitation d'extérieur ». L'esprit visionnaire des dirigeants de l'époque est à saluer car ils ont donné à ce qui était une activité de loisir encore jeune, un rôle notable dans le développement de l'agro-tourisme.

A l'époque, la DNTE accorde aux hébergements affiliés, un label « relais d'étape » et invite les exploitants à rejoindre la Fédération des Relais d'Etape de Tourisme Équestre (FRETE) qui assure la promotion de ses membres.

Depuis septembre 2011, le label « Cheval Etape », résultat d'un travail au sein de la FFE est attribué, selon certains critères établis par un cahier des charges, aux établissements adhérents de la FFE, qui proposent des infrastructures en adéquation avec les besoins des chevaux de passage (boîte ou pré, aire de préparation, entretien et alimentation des équidés) mais aussi, dans un rayon de 3 km, un gîte pour le cavalier.



Schémas National et Régional de Développement des Infrastructures

Dès 2001, à l'occasion des Assises Nationales consacrées aux infrastructures du tourisme équestre, les acteurs clés de la discipline avaient souligné le travail d'équilibriste du CNTE, souvent partagé entre deux attitudes paradoxales : liberté et réglementation, aventure mais confort et sécurité. Jacques Aguézar, le président d'alors stigmatisa la nécessité de poursuivre le développement du tourisme équestre à travers un projet quadriennal. Ces Assises dont les travaux seront repris en 2006, jetteront les bases d'une solide structuration de l'activité.



De ces travaux a émergé le « Schéma de Développement des Infrastructures de Tourisme Équestre » pour la période 2009-2012. À travers ces orientations, la FFE et le CNTE ont consacré le rôle stratégique du tourisme équestre dans le développement des territoires ruraux et de la filière équine. Ce plan comportait 4 axes : aménagement et vie des infrastructures, partage des informations, représentation du tourisme équestre et formation du réseau et des acteurs. Sur le premier point, le CNTE se félicite du renforcement du rôle sur le terrain du baliseur qui positionne clairement le tourisme équestre aux côtés des autres sports de nature. Par ailleurs, la classification des itinéraires bénéficie d'un cahier des charges permettant de proposer un système simple et identifiable par tous et transportable en région afin d'intégrer les itinéraires existants. La démarche devrait aboutir sur une forme de labellisation des itinéraires. Enfin, l'adoption d'un label « Cheval Etape » définissant les conditions d'accueil des équadés dans les hébergements permet au randonneur d'identifier les établissements équipés à cette fin.

Sur le deuxième axe, la FFE dispose désormais d'une base de données complètes sur les infrastructures. Elle est accessible à tous sur le site internet FFE/Tourisme, via l'onglet « sites et chemins » qui a été créé à l'occasion de la rénovation du site fédéral. De plus, le schéma national de développement a bénéficié d'une très large diffusion nationale et régionale et plusieurs articles qui lui sont consacrés, sont parus dans la revue fédérale L'Estafette. Des fiches pratiques concernant les chemins, les sites d'hébergement et le balisage



ont été élaborées ou mises à jour et sont en libre accès sur le site de la FFE. Enfin, la charte du cavalier et du maître de pleine nature qui date de 2003 a été modernisée et est aussi disponible en ligne.

Sur le troisième axe, le CNTE a signé des conventions de partenariat avec la FFRandonnée, la FFCT ainsi qu'avec l'ONF afin d'organiser l'accueil et l'information des cavaliers en milieu forestier en cohérence avec les enjeux de développement durable, la protection de l'environnement et la sécurité du public. CNTE et Parc Naturels Régionaux (PNR) étudient un projet de partenariat fondé sur la reconnaissance mutuelle et une coopération concernant l'implantation des centres équestres en zone PNR ou la formation des gardes à cheval. Ces dernières années, la représentation de l'équitation au sein des Commissions Départementales des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI) et la prise en compte des intérêts des cavaliers ne sont renforcées.

Sur le quatrième et dernier axe, la formation du réseau des acteurs de terrain, les CRTE ont depuis 2010, un correspondant - infrastructure - chargé de faire le lien entre la structure fédérale et les initiatives régionales.

Par ailleurs, dans le cadre du partenariat avec la FFRandonnée, il a été défini des programmes et contenus de formation au balisage équestre et un « cahier technique du baliseur équestre » a été créé. Le site FFE/Tourisme dispose d'un « espace formateur » où les intéressés peuvent trouver tous les documents utiles à l'organisation de sessions de formation. Un plan d'action national 2013-2016 assure aujourd'hui la continuité des travaux. Afin d'aider les régions à mettre en place des actions au niveau local, ce schéma national a été décliné en schéma régional.



Des rallyes à l'Equirando

Pendant ses années de jeunesse, l'ANTE connaît un succès grandissant. Aux amateurs de grand air, d'équitation de pleine nature et de randonnées tentées d'aventure s'ajoutent les déjeûs du manège qui en pratiquant le tourisme équestre voient une finalité à toutes ces heures d'instruction souvent rigides en espace clos. Cet engagement doit son succès en grande partie aux Rallyes Nationaux de Tourisme Équestre qui, année après année, ponctuent la vie de l'Association et rassemblent des centaines de cavaliers venus des quatre coins de l'Hexagone. On y dort dans



la tente ou à la belle étoile, on y croise d'anciens militaires nostalgiques de l'époque des unités montées et des jeunes heureux de quitter le sable de la carrière, des cavaliers plus habitués des concours que des grands espaces et cette population de culture hippique différente est heureuse de se retrouver dans une atmosphère bon enfant autour des cantines rouillantes empruntées à l'armée.

Pour le 36 Rallye, à Uzès il y a juste 50 ans, tous défilent en gants blancs, crins, rattes et tenue impeccable. Si le premier rassemblement de Poizignac, en 1961, était d'inspiration militaire, ceux qui vont suivre sont animés d'un esprit de partage de l'amour pour le cheval et de l'envie de se retrouver au chevet d'une même passion. C'est l'occasion de fêter ce fidèle compagnon de loisir lors d'un défilé de clôture dans la ville d'accueil tandis que les comités d'organisation rivalisent d'imagination afin d'agrémenter le rallye d'animations diverses - présentation de races locales de chevaux, spectacles - qui favorisent les échanges entre les participants et les locaux.



Le défilé, un moment phare des rallyes nationaux.



Dès 1965, ces rencontres s'ouvrent aux délégations belges, luxembourgeoises, allemandes, suisses, hollandaises et britanniques à Nancy et donnent naissance au Rallye International. Les rangs des participants vont grossir au début des années 70 car de nombreux clubs inscrivent des groupes de cavaliers qui seuls n'auraient peut-être pas franchi le pas. Ce succès incite les communes à poser leur candidature pour accueillir les cavaliers qui seront près de 800 à Chalon-sur-Saône, en 1987 pour la première Equirando.

Ce changement de nom ancre le tourisme équestre dans la famille de la randonnée et rime avec la connotation compétitive et automobile à laquelle les rallyes sont associés. En 1993, Provins accueille 200 équipes et près de 1000 chevaux. D'autres, comme Le Puy-en-Velay, en 1996, dépasseront les 1300 chevaux et même 1500 à Egletons (Corrèze) et le Haras National du Pin, en 2012 a accueilli 1200 équirandins. Pour y participer la règle est simple : chacun part d'où il veut, quand il veut, à cheval ou en attelage, du moment qu'il arrive le jour J en ayant parcouru au moins 100 km de cheminement en 3 ou 4 jours de randonnée préalable.

La fidélité des équirandins a été récompensée pendant quelques années, par le trophée de la Rose des vents d'or pour plus de 20 participations, celle d'argent pour 15 à 19 et celle de bronze pour 10 à 14 Equirando. Désormais, une remise de récompenses a lieu le dernier jour, valorisant le plus jeune randonneur, le vétérinaire, ou l'équirandin ayant parcouru le plus grand nombre de kilomètres. Manifestation biannuelle depuis 2004, l'Equirando a fait l'objet de deux éditions successives en 2012 et 2013. Ce choix marque un changement de calendrier pour une organisation les années impaires afin d'éviter la concurrence médiatique des grands événements sportifs internationaux.

Si les participants vont de 7 à 77 ans plus ou moins, l'idée a germé d'organiser un rendez-vous spécial jeunes. C'est ainsi qu'est née l'Equirando Junior réservée aux 7 à 17 ans.



Une première ébauche a eu lieu en 1994, en parallèle de l'Equirando, à la Ferté-Saint-Aubin où une soirée a été spécialement organisée pour les jeunes. Ce n'est qu'en 2002 à Lyon que la première édition de l'Equirando Junior verra le jour, à travers un séjour en itinérance au côté d'un cirque. Après quelques années d'absence, c'est en 2009 que cette édition junior va renaitre et connaître la notoriété qui est aujourd'hui la sienne. L'objectif de ce rendez-vous est d'offrir pendant 6 jours, du mardi au dimanche, un éventail aussi large que possible de randonnées, d'animations, de visites et de rencontres à des jeunes cavaliers qui vont ainsi vivre leur première expérience de grande randonnée. Ce rassemblement permet, tous les étés, aux poneys-clubs et centres équestres initiés ou non à la randonnée, de profiter d'une organisation minutieuse, axée sur la découverte d'un environnement dans un esprit ludique, avec une prise en compte constante de la sécurité.



HISTORIQUE DES EQUIRANDOS

Au fil des années, l'Equirando a guidé les pas de ses participants dans toutes les régions de France.

| | |
|------------------------------|----------------------------------|
| 1961 - Polignac (43) | 1965 - Avignon (84) |
| 1962 - Tonneau (42) | 1966 - Briva-la-Gaillardie (19) |
| 1963 - Uzès (30) | 1967 - Clisson-Sur-Saône (71) |
| 1964 - Angers (49) | 1968 - Rodez (12) |
| 1965 - Nancy (54) | 1969 - Chateaumeux (36) |
| 1966 - Saint-Malo (35) | 1970 - Guingamp (22) |
| 1967 - Sarlat (19) | 1971 - Flochefort (17) |
| 1968 - Nevers (58) | 1972 - Béziers (34) |
| 1969 - Mende (48) | 1973 - Provins (77) |
| 1970 - Saignelegier (Suisse) | 1974 - La Ferté-Saint-Aubin (45) |
| 1971 - Auch (32) | 1975 - Chambéry (73) |
| 1972 - Rallye d'Alsace | 1976 - Le Puy-en-Velay (43) |
| 1973 - Cluny (71) | 1977 - Jumièges (76) |
| 1974 - Rallye des Parcs | 1978 - Lavelanet (09) |
| 1975 - Braaspans (29) | 1979 - Malestroit (56) |
| 1976 - Vignepailles | 1980 - Egletons (19) |
| Les Hétronchastel (55) | 2001 - Vichy (03) |
| 1977 - Briçon (05) | 2002 - Lamotte-Beuvron (41) |
| 1978 - Fontainebleau (77) | 2003 - Lyon Miribel-Jonage (71) |
| 1979 - Randonnées de l'été | 2004 - Chalon-Sur-Saône (71) |
| 1980 - Saumur (49) | 2006 - Savigne (67) |
| 1981 - Parisiennes (42) | 2008 - Châteaubriant (44) |
| 1982 - Carcazonnine (11) | 2010 - Vizille (38) |
| 1983 - Compiègne (60) | 2012 - Le Pin au Haras (51) |
| 1984 - Partrenay (79) | 2013 - Lignères-en-Berry (18) |



4^e rallye, veillée aux flambeaux.

III^e RALLYE NATIONAL du TOURISME EQUESTRE



Formation du pratiquant au professionnel

D'emblée, la formation d'un encadrement compétent s'avère nécessaire au développement de la pratique. Dès 1966, l'ANTE s'y attèle. En 1971, 21 Maîtres-Randonneurs sont nommés sur titre, de même que 26 guides de tourisme équestre. Les ARTE font passer les premiers examens d'Accompagnateur de Tourisme Équestre. Mais ce n'est qu'en 1995 que ces diplômes seront homologués par le ministère de la jeunesse et des sports.



Jacques Agutant,
Président du CNTE

Les métiers inhérents à l'activité sortent du vide juridique dans lequel ils s'exerçaient faute de structures adéquates. - Leur champ d'action n'était couvert qu'en partie par les éducateurs sportifs qui, comme leur nom l'indique, s'occupaient presque uniquement de sport. Ce fut l'époque de la lutte entre les « bombistes » et les « cow-boys » note en 2009, Jacques Agutant, prédécesseur de Bernard Pavie à la présidence du Comité National de Tourisme Équestre.

En 1985, la profession s'organise avec la création d'un syndicat, le SMERGA, qui deviendra la FETE en 1995, puis le SNTE en 1997. Reconnu en 2002 par les pouvoirs publics, c'est lui qui représente la profession dans les instances paritaires.

L'Accompagnateur de Tourisme Équestre est une qualification professionnelle à son tour, reconnue depuis 2009, après la perte de l'homologation de tous les diplômes fédéraux en 2007. Cette qualification permet au titulaire d'accompagner des randonnées ou des promenades en autonomie, contre rémunération. Pour accéder à la formation, des tests d'entrée comportant trois épreuves, sont exigés : une épreuve technique Parcours en Terrain Varié (PTV) de niveau Galop 5 de pleine nature, une épreuve d'orientation à pied et un entretien de motivation et de connaissance du tourisme équestre. Il faut aussi avoir randonné au moins 7 jours. Une évolution de son règlement est prévue à partir de janvier 2014.



Depuis 2012, une nouvelle qualification professionnelle, l'Animateur Assistant d'Équitation (AAE) est proposée par la FFE, dans trois domaines, dont l'équitation d'extérieur.

Elle permet d'initier aux activités équestres, et de conduire des sorties à la journée, sous la responsabilité d'un enseignant plus qualifié. Pour accéder à la formation, il faut avoir 18 ans, détenir son Galop 8 et un brevet de secourisme.



Pour les randonneurs, il existe des brevets de tourisme équestre adaptés aux enfants ou aux adultes qui valident des compétences et consacrent les connaissances générales sur le cheval, le matériel, l'orientation, des notions en maréchalerie et secourisme équin ainsi que la conduite de la monture en extérieur aux trois allures. Le brevet de randonneur se décline en trois niveaux : Bronze, Argent et Or. Pour se perfectionner, le randonneur peut passer des certificats de connaissances dans différents domaines : entretien du cheval, maréchalerie de secours, bourrellerie...



Les Maîtres-Randonneurs à cheval.

Lés amateurs d'attelage de loisir peuvent aussi passer un Brevet. Le Meneur de Bronze donne les premières bases de la conduite d'attelage à un cheval. Viennent ensuite le Brevet de Meneur Accompagnateur de Tourisme Équestre et celui de Chef de Caravane.

Les Galops de pleine nature offrent une formation spécifique à l'équitation d'extérieur. Déclinés en 7 niveaux comme les autres filières de Galops, ils taillent la progression du cavalier de l'initiation au perfectionnement dans les différents domaines.



Bénévoles & Militants

Les militants sont une force créatrice et motrice en faveur d'une action à laquelle ils croient et qu'ils aiment. Ils veulent convaincre d'autres de la justesse de leur projet. Ils s'impliquent sans limite, sans limite de détermination à faire bouger leur idée. Et c'est pour eux que les papiers du tourisme équestre ont - saisi les motivations - pour leur rendre et développer cette dimension.

Les bénévoles sont les acteurs incontournables du bon déroulement de toute manifestation. - Ils peinent moins à se faire entendre qu'à se faire entendre. Ce sont eux qui assurent le bon fonctionnement des 220 structures régionales et départementales et qui assurent le bon déroulement des 1200 manifestations annuelles. Le militant impliqué, le bénévole rend possible l'initiative. C'est eux pour tous les sports et le tourisme équestre, qui s'est professionnalisé au cours de ses 5 dernières décennies d'existence, ne s'est développé que grâce à des milliers de bénévoles.

Sans eux, il n'y avait pas connu l'ampleur qu'il est le monde aujourd'hui. Ce sont les bénévoles aussi qui leur permettent pour le cheval, qui repèrent et démontrent les sentiers, balisent les chemins, excellent l'équitation, supportent les bêtes de race et de plein air, travaillent les règles sociales, ou restent, sans trêve, des heures à un carrefour pour le plaisir de le sentir, pour assurer la sécurité.

On ne peut pas exception sans les bénévoles militants.



Du loisir à la compétition

Mettez deux jeunes cavaliers côte à côte face à une longue allée dégagée. C'est plus fort qu'eux. Ils vont partir au triple galop pour se défier. C'est un peu comme cela que sont nés les « rallyes compétitifs » qui dans les années 60 se multiplient. Les jeunes cavaliers apprécient la liberté que procurent les longues randonnées, mais l'esprit de compétition qui sommeille en eux se réveille. Aux premiers lieux du tourisme équestre, c'est sur de fiers et robustes Selle Français issus des rangs de l'armée que les pionniers de cette pratique vont commencer leurs chevauchées, l'élevage et les clubs étant à cette époque presque inexistant dans le paysage équestre français.



Stéphane Reynaud & Minouche

À ces montures viendront s'ajouter des chevaux barbes en provenance d'Algérie par bateaux et à destination de la boucherie, qui trouveront une seconde vie auprès de ces cavaliers d'extérieur, notamment dans le sud de la France. Cette diversification des races de chevaux a donné lieu à de multiples débats pour savoir enfin quel était le cheval le plus apte à randonner. Bon dos, bons pieds, bon caractère, il y a des critères à propos desquels on ne discute pas. Mais quand il s'agit de déterminer la race idéale, personne ne s'accorde. Et si elle n'existait pas ? Dès les années 70 apparaît l'idée que la qualité du cheval de randonnée n'est pas uniquement le fait de ses origines, mais beaucoup de son dressage. Le premier Trophée du Cheval de Randonnée est décerné par les Haras Nationaux en 1977, à l'occasion du Rallye National de Briançon. Cette formule étant trop conformiste à leur goût, certains randonneurs se tournent vers les épreuves américaines de trail et Marc Lhotka, l'actuel président du CRTE Ile-de-France, propose de s'en inspirer en 1978 pour poser les bases du Parcours du Cavalier et du Cheval de Randonnée (PCCR), actuel Parcours en Terrain Varié (PTV), qui deviendra l'épreuve reine de ce qui n'est pas encore le TREC.



concours d'Attitude du Cheval de Randonnée destiné à valoriser les qualités souhaitées d'un cheval de tourisme équestre.

Passerelle, gué, arène, les obstacles qu'un randonneur peut rencontrer en chemin sont regroupés sur un parcours pour départager les chevaux d'extérieur.



présentation modeste et allures. Elle deviendra le Concours d'Attitude du Cavalier et du Cheval de Randonnée pour consacrer l'osmose indispensable du couple « cavalier/cheval ».



Les initiatives se multiplient. En 1985, Bernard Huard organise, en novembre, le Centaure Francilien, un parcours d'orientation de deux jours au cours duquel les cavaliers doivent trouver leur chemin dans le brouillard et la neige. Voilà les bases du Parcours d'Orientation et de Régularité (POR).

Cette année là, l'ANTE obtient de la FFE l'autorisation de délivrer le premier titre de Champion de France du Cavalier de Randonnée que le savoyard Stéphane Reynaud et sa jument Minouche remportent.

Deux ans plus tard, naît le TREC, pour Techniques de Randonnée Équestre de Compétition. Un acronyme inventé par Hervé Delambre et inspiré de « trek » qui signifie en anglais randonnée et en arabe « chemin ».

Jacques Aguilant, en qualité de Directeur Technique National de la DNTE, dès septembre 1987, puis de Délégué Technique

L'épreuve qui se déroule en décembre à Fontainebleau, réunit 18 chevaux issus de sélections régionales. Trois épreuves sont au programme : un parcours d'endurance de 50 km à 60 km, une épreuve de type PTV comprenant 16 difficultés naturelles ou simulées, une épreuve de dressage et une



Françoise Gardien, 1^{re} Championne de France de TREC

de la FITE, a également joué un rôle déterminant dans la conception et la réglementation du TREC pour le faire évoluer vers ce qu'il est devenu, aussi bien sur le plan national qu'international. Le premier championnat de France a lieu les 17 et 18 octobre 1987 à Fontainebleau qui consacre la victoire de Daniel Chambois sur « On y va ». En 1988, les 4 épreuves

actuelles du TREC sont définies : la présentation du couple, le POR, la maîtrise des allures (la partie modeste est supprimée) et le Parcours du Cavalier et du Cheval de Randonnée (PCCR) qui deviendra, en 1997, le PTV. Elles permettent à Stéphane Haynaud et « Minouche » de devenir les premiers champions d'Europe de TREC, discipline officiellement adoptée la FITE.

L'année 1991 consacra Françoise Gardien, la première femme championne de France de TREC et l'hexagone se hissa sur la première marche du podium européen.

Répandant au développement de la pratique de l'attelage de loisir, le premier championnat de TREC attelé est organisé à Auberède (Hautes-Pyrénées) auquel participèrent 36 équipes dans les catégories : poney simple, équidé simple, paire d'équidés et attelage à deux rangs. Aujourd'hui, 5 titres de champion de France de TREC d'attelage sont décernés.

Cette nouvelle discipline équestre s'est progressivement hissée au même rang que les compétitions hippiques traditionnelles en prouvant la qualité de leur monture et les spécificités de cette équitation extrêmement exigeante que seul un talent éclectique peut maîtriser. Sans perdre l'esprit de convivialité et de partage propre au tourisme équestre.

Promotion et développement du tourisme équestre

Cheval nature



Au commencement était une petite brochure 4 pages recto verso en noir et blanc, intitulée « Tourisme Équestre en France » et tirée à quelques centaines d'exemplaires. C'était en 1970 et les animateurs du tourisme équestre avaient conscience, comme leur inspirateur Henri Rogée, de la nécessité de faire connaître la renaissance d'une activité ancestrale et utilitaire : l'homme se déplace à cheval depuis la domestication de ce quadrupède – sous une forme ludique. L'année suivante, déjà une quinzaine de randonnées sont mentionnées dans un

livret qui s'enrichit, en 1972 de 32 pages et 150 adresses. Elle fournissait les coordonnées des ANTE, le calendrier des rallyes régionaux, nationaux et internationaux.



Salon de la randonnée en 1995.



Trente ans plus tard, la petite feuille est devenue « Cheval Nature », annuaire officiel du tourisme équestre, en quadrichromie de 176 pages diffusées à plus de 10 000 exemplaires. Classé par région, il recense 700 adresses d'établissements de tourisme équestre, les coordonnées des 120 CRTE et CDTE, un cahier spécial « Attelage » et une sélection de structures proposant des randonnées à l'étranger. Le « Cheval Nature » est aussi décliné en éditions régionales à la demande de quelques CRTE. Cet annuaire est disponible sur les différents salons équestres, sur les manifestations du tourisme et auprès du CNTE.

Lien apprécié entre les passionnés de tourisme équestre et les instances qui encadrent la discipline, la revue fédérale de « L'estafette » vient de fêter ses 30 ans, en 2013. Tirée tous les trimestres à 83 000 exemplaires, elle propose à ses lecteurs ces articles d'actualités, annonces les manifestations et fournit aussi conseils pratiques et présentations de fond sur des problématiques inhérentes à la randonnée à cheval.

Cheval sans frontière (FITE)



En 1985, Nancy, favorisée par sa position géographique, avait accueilli le 1^{er} Rallye annuel d'ampleur internationale, avec la venue de délégations des pays limitrophes. Ce combat inspire Raymond Henry, le Président de l'ANTE de l'époque, qui travaille à la naissance d'une organisation internationale. Le tourisme équestre se développe aussi dans les autres pays européens et, en 1973, une première réunion internationale se tient

à Spolète (Italie) en présence de 9 délégations. Trois d'entre elles, la Belgique, la France et l'Italie se retrouveront à Dublin pour créer l'Organisation Européenne pour le Tourisme Équestre (OEPTE) et, en 1975, la Fédération Internationale de Tourisme Équestre (FITE).

Seule cette dernière est encore aujourd'hui très présente et son action se manifeste sur 4 continents (Europe, Amérique, Afrique, Asie). La FITE compte 20 membres pour agir conjointement à l'organisation, au développement, à la promotion du tourisme équestre et activités liées. La FITE, outre le tourisme équestre – sa vocation première – gère et réglemente internationalement deux compétitions : le TREC, directement issu des activités de pleine nature, mais aussi l'équitation de travail, d'essence éminemment rurale.



Le TREC constitue un élément fédérateur au sein de la FITE depuis la fin des années 90. Les championnats

internationaux sont organisés sous son égide depuis 1989. Le premier championnat du monde de TREC a été organisé à Saint-Pierre d'Albigny (Savoie) en 1997. Une majorité des ONTE participe à ces rencontres internationales (14 ONTE étaient présents aux derniers championnats du monde en 2012, à Mafra, au Portugal).



Sous l'égide de la FITE, une convention d'équivalence de diplômes de cadres du Tourisme Équestre a été signée en 1990 par les Organismes Nationaux de Tourisme Équestre (ONTE) de Belgique, de France, d'Italie et de Suisse, rejoints en 1995 par le Québec et le Royaume Uni. La FITE délivre un diplôme international aux ressortissants des ONTE signataires. De plus, à l'initiative de la FITE, la FFE a effectué les démarches nécessaires pour la reconnaissance des qualifications de tourisme équestre par l'International Group Equestrian Qualifications (IGEQ). Dans un monde de plus en plus exigeant en matière de sécurité, de sérieux, de confort, le professionnalisme et la rigueur sont des gages indispensables à la crédibilité du tourisme équestre. La France, pionnière historique, continue d'être force de proposition et de référence en matière de tourisme équestre.

Depuis 2003, le français Hervé Delambre assure la présidence de la FITE.

Les Congrès européens du tourisme équestre

Dans une époque où les sports de nature sont indissociables de la notion d'Europe, le CNTE et la FFE ont pris le parti de redonner ses couleurs d'antan au tourisme équestre européen qui fût doté en 1975 d'une structure dédiée. Les relations grandissantes entre le CNTE et la FITE n'ont eu d'objectifs que la mise en place d'une démarche significative et le développement des itinéraires et hébergements, tant au niveau international qu'euro-péen.

C'est dans cet état d'esprit que sure a l'enquête menée par la France pour recenser ces informations, à la commande de la FITE, l'idée d'organiser un rassemblement européen du tourisme équestre est née. Une première édition du Congrès Européen des itinéraires de tourisme équestre s'est tenue à Paris en mai 2012 pour accueillir les premiers participants de l'émergence d'un réseau à cette échelle et au service de cette pratique. 54 participants issus de 9 nations européennes ont déployé conjointement leurs efforts pour jeter les bases de la construction d'une réelle politique de l'activité randonnée à cheval en Europe. Le rôle central de la France tant en terme géographique que comme force de proposition est mis en exergue plus particulièrement concernant la structuration des itinéraires au niveau national et transfrontalier.

Suite à ce congrès, les premiers contacts sont noués et le succès indéniable de ces travaux confortera le CNTE dans l'organisation d'une seconde édition.

C'est en marge des rencontres européennes Nature&Sport Euro'Meet, à Liptovsky Mikulas en Slovaquie, que le CNTE, et son président Bernard Pavie, choisissent de présider la 2e Congrès Européen, le 1er octobre 2013 en partenariat avec la FITE.



à nations européennes répondront de nouveaux présentes pour échanger, structurer et construire le tourisme équestre européen de demain. Les échanges et réflexions engagés lors de ces rencontres sont de bonne augure pour la suite des opérations. A chacun de faire vivre la dynamique européenne naissante à travers la démarche engagée par la France,



LE COMITE DIRECTEUR DU CNTE

Le CNTE est administré par Bernard Pavie, Président, François Albertini, Jean-Pierre Blanche, Christian Boyer, Sabine Grataloup et Véronique Peschard.



Bernard Pavie
Président



Christian Boyer
Secrétaire Général



François Albertini



Jean-Pierre Blanche



Sabine Grataloup



Véronique Peschard

Les 50 ans du tourisme équestre

Ce document est une édition du Comité National de Tourisme Équestre de la Fédération Française d'Équitation.

Parc Équestre Fédéral à 1900 Lamotte-Beuvron
www.ffe.com/tourisme
E-mail : cn@ffe.com

Rédaction : Patricia Colmant et Hervé Delambre

Coordination du projet : Émilie Barville

Remerciements à toute celles et ceux ayant collaboré à la conception de ce document et à l'envoi de photos et d'illustrations, à l'ensemble des personnes ayant apporté leur concours à la mise en œuvre de l'Estafette des 40 ans qui a servi de support à la rédaction de ce document.

Crédits illustrations et photos : A. Barbolin, J.-R. Gilson, J.-P. Pôpau, Biery, G. Jozquin, B. Riou, E. Minodier, R. Henry, P. Joly, R. Aillaud, C. Pelletier, CRTE FC, Y. Goux, S. Cousin, CRTE CVL, Fotolia, Kotangera, J. Schaeffer, KCO, CPE Met. Gascry, J. Gascry, Hervé Delambre, et photos de collection particulières publiées dans l'estafette des 40 ans. Photothèque du CNTE et droits réservés.

Maquette : La Fabrique de Com
www.lafabriquedecom.fr



www.ffe.com/Tourisme

Contact : 02 54 94 46 80

Parc Équestre Fédéral - 41600 LAMOTTE-BEUVRON